



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 25 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Comité de pilotage départemental de suivi de la tuberculose bovine du 25 février 2021

Le COPIL relatif à la lutte contre la tuberculose bovine en Dordogne s'est réunie le 25 février pour faire un point sur les résultats à mi-parcours de la campagne de prophylaxie annuelle qui a démarré fin 2020 et qui se poursuivra jusqu'en avril 2021.

13 foyers ont été détectés très majoritairement dans des cheptels bovins situés dans le Périgord vert, 4 de ces foyers sont situés sur le secteur de Dussac (canton de Lanouaille) et des communes contiguës. Il a été décidé de renforcer les mesures de dépistage sur ces communes afin de repérer au plus vite l'ensemble des cheptels contaminés.

En 2020, 25 foyers de tuberculose bovine avait été identifiés en Dordogne ce qui situait le département à la 2^{ème} place des départements les plus infectés de France derrière les Pyrénées Atlantiques au sein de la région Nouvelle Aquitaine qui regroupe plus de 80 % des foyers métropolitains.

La réapparition de la maladie dans certains secteurs du département plusieurs années après l'assainissement des cheptels infectés rappelle que l'élimination définitive de la tuberculose bovine nécessite une très forte mobilisation de tous les acteurs concernés : éleveurs, Groupement de défense sanitaire bovin (GDS), vétérinaires, chasseurs, services de l'Etat...

Parmi les nouvelles encourageantes, il convient de noter qu'aucun foyer n'a été détecté cette année sur la commune de Saint Saud Lacoussière lourdement impactée les années précédentes. Ce bon résultat est à rapprocher des efforts faits par les éleveurs de cette commune pour limiter les contacts au champ entre bovins de cheptels différents. A ce titre, le bilan des actions conduites pour le regroupement parcellaire en partenariat avec la SAFER sera bientôt présenté.

Grâce, à l'animation par un lieutenant de louveterie de l'organisation de chasse au sanglier sur cette commune, le taux de réalisation du plan de chasse s'est considérablement amélioré. Les actions conjuguées sur les différents compartiments où sévit la maladie semblent être payants.

Dans le cadre du plan « France Relance » élaboré par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, un appel à projet régional va être lancé d'ici la fin du mois de mars pour permettre à des éleveurs de bénéficier d'un soutien financier pour les aider à investir dans des équipements de biosécurité. Les éleveurs bovins de Dordogne particulièrement concernés par la tuberculose bovine doivent se saisir de cette opportunité pour réduire les contacts « fil à fil » avec les voisins et se doter de moyen d'abreuvement aptes à prévenir la transmission de la maladie.



Les groupements de défense sanitaires bovins de la région sont appelés à jouer un rôle plus important concernant la formation et l'accompagnement des éleveurs à la mise en place de la biosécurité dans les élevages des zones à prophylaxie renforcée.

